

L'acte final dresse la liste des protocoles contraignants et des déclarations non contraignantes

La Constitution

Protocoles

Rôle des parlements

Subsidiarité et proportionnalité

Cour

Banque centrale

Banque d'investissement

Sièges

Immunités

Adhésion

Adhésion 2004

Acte final

LA CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES, convoquée à Bruxelles le 30 septembre 2003 pour adopter d'un commun accord le traité établissant une Constitution pour l'Europe, a adopté les textes suivants:

I. Traité établissant une Constitution pour l'Europe

II. Protocoles annexes au traité établissant une Constitution pour l'Europe

1. Protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne
2. Protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité
3. Protocole fixant le statut de la Cour de justice de l'Union européenne
4. Protocole fixant le statut du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne
5. Protocole fixant le statut de la Banque européenne d'investissement
6. Protocole sur la fixation des sièges des institutions et de certains organes, organismes et services de l'Union européenne
7. Protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne
8. Protocole relatif aux traités et actes d'adhésion du Royaume de Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la République hellénique, du Royaume d'Espagne et de la République portugaise, et de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède
9. Protocole relatif aux traité et acte d'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République

	de Pologne, de la République de Slovénie et la République slovaque
<i>Déficits</i>	10. Protocole sur la procédure concernant les <u>déficits excessifs</u>
<i>Convergence</i>	11. Protocole sur les <u>critères de convergence</u>
<i>Eurogroupe</i>	12. Protocole sur l' <u>Eurogroupe</u>
<i>UEM – Royaume-Uni et Irlande</i>	13. Protocole sur certaines dispositions relatives au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à l'égard de l'union économique et monétaire
<i>UEM – Danemark</i>	14. Protocole sur certaines dispositions relatives au <u>Danemark</u> à l'égard de l'union économique et monétaire
<i>Banque nationale du Danemark</i>	15. Protocole sur certaines tâches de la <u>Banque nationale du Danemark</u>
<i>CFP-franc</i>	16. Protocole sur le <u>régime du franc Communauté financière du Pacifique</u>
<i>Schengen</i>	17. Protocole sur l'acquis de <u>Schengen</u> intégré dans le cadre de l'Union européenne
<i>Royaume-Uni et Irlande – espace sans frontières</i>	18. Protocole sur l'application de certains aspects de l'article <u>III-130</u> de la Constitution au <u>Royaume-Uni</u> et à l' <u>Irlande</u>
<i>Royaume-Uni et Irlande - justice et affaires intérieures</i>	19. Protocole sur la position du <u>Royaume-Uni</u> et de l' <u>Irlande</u> à l'égard des politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration, ainsi qu'à l'égard de la coopération judiciaire en <u>matière civile</u> et de la <u>coopération policière</u>
<i>Dérogations du Danemark</i>	20. Protocole sur la <u>position du Danemark</u>
<i>Contrôle des frontières</i>	21. Protocole sur les relations extérieures des États membres en ce qui concerne le franchissement des <u>frontières extérieures</u>
<i>Asile</i>	22. Protocole sur le <u>droit d'asile</u> pour les ressortissants des États membres
<i>Défense</i>	23. Protocole sur la <u>coopération structurée permanente</u> établie par l'article I-41, paragraphe 6, et par l'article III-312 de la Constitution
<i>Défense</i>	24. Protocole sur l'article I-41, <u>paragraphe 2</u> , de la Constitution

	Constitution
<i>Antilles néerlandaises</i>	25. Protocole relatif aux <u>importations</u> dans l'Union européenne de produits pétroliers raffinés aux <u>Antilles néerlandaises</u>
<i>Résidences secondaires</i>	26. Protocole sur l'acquisition de <u>biens immobiliers au Danemark</u>
<i>Radiodiffusion publique</i>	27. Protocole sur le système de <u>radiodiffusion publique</u> dans les États membres
<i>Égalité des rémunérations</i>	28. Protocole sur l' <u>article III-214</u> de la Constitution
<i>Cohésion</i>	29. Protocole sur la <u>cohésion économique, sociale et territoriale</u>
<i>Groenland</i>	30. Protocole sur le régime particulier applicable au Groenland
<i>Avortement</i>	31. Protocole sur l'article 40.3.3 de la Constitution de l'Irlande
<i>Droits de l'Homme</i>	32. Protocole relatif à l'article I-9, paragraphe 2, de la Constitution sur l'adhésion de l'Union à la <u>Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme</u> et des libertés fondamentales
<i>Actes et traités</i>	33. Protocole relatif aux <u>actes et traités</u> ayant complété ou modifié le traité instituant la Communauté européenne et le traité sur l'Union européenne
<i>Dispositions transitoires</i>	34. Protocole sur les <u>dispositions transitoires</u> relatives aux institutions et organes de l'Union
<i>Charbon et acier</i>	35. Protocole relatif aux conséquences financières de l'expiration du traité instituant la Communauté européenne du <u>charbon</u> et de l' <u>acier</u> et au fonds de recherche du charbon et de l'acier
<i>Euratom</i>	36. Protocole modifiant le <u>traité</u> instituant la <u>Communauté européenne de l'énergie atomique</u>
	III. Annexes au traité établissant une Constitution pour l'Europe:
<i>Denrées alimentaires</i>	1. Annexe I – Liste prévue à l'article <u>III-226</u> de la Constitution
<i>PTOM</i>	2. Annexe II – Pays et territoires d'outre-mer auxquels s'applique la partie III, titre IV, de la Constitution

La conférence a adopté les déclarations suivantes, annexées au présent acte final.

A. Déclarations relatives à des dispositions de la Constitution

Primauté du droit communautaire
Droits de l'Homme
Diversité démographique
La présidence du conseil

Vote au Conseil
Commission plus restreinte
Président de la Commission
Experts nationaux
Solidarité face au terrorisme
Données à caractère personnel et sécurité nationale
Pays voisins de petite dimension
Explications relatives à la Charte

Violence domestique
Sécurité sociale
Mesures restrictives

Division de l'Allemagne - aides
Pacte de stabilité et de croissance
Droit du travail
Îles

Division de l'Allemagne – transports
Recherche
Énergie

Poursuites judiciaires

Ministère européen des affaires étrangères
Accords internationaux

Cadre financier
Clause d'approfondissement
Statut de Mayotte

1. Déclaration ad article I-6
2. Déclaration ad article II-9, paragraphe 2
3. Déclaration ad articles I-22, I-27 et I-28
4. Déclaration ad article I-24, paragraphe 7, concernant la décision du Conseil européen relative à l'exercice de la présidence du Conseil
5. Déclaration ad article I-25
6. Déclaration ad article I-26
7. Déclaration ad article I-27
8. Déclaration ad article I-36
9. Déclaration ad articles I-43 et III-329
10. Déclaration ad article I-51
11. Déclaration ad article I-57
12. Déclaration concernant les explications relatives à la Charte des droits fondamentaux
13. Déclaration ad article III-116
14. Déclaration ad articles III-136 et III-267
15. Déclaration ad articles III-160 et III-322
16. Déclaration ad article III-167, paragraphe 2, point c)
17. Déclaration ad article III-184
18. Déclaration ad article III-213
19. Déclaration ad article III-220
20. Déclaration ad article III-243
21. Déclaration ad article III-248
22. Déclaration ad article III-256
23. Déclaration ad article III-273, paragraphe 1, deuxième alinéa
24. Déclaration ad article III-296
25. Déclaration ad article III-325 concernant la négociation et la conclusion par les États membres d'accords internationaux concernant l'espace de liberté, de sécurité et de justice
26. Déclaration ad article III-402(4)
27. Déclaration ad article III-419
28. Déclaration ad article IV-440(7)

Langues officielles
Sommet européen après refus

29. Déclaration ad article IV-448(2)

30. Déclaration concernant la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe

B. Déclarations relatives à des protocoles annexés à la Constitution

Déclarations sur le protocole relatif aux traités et actes d'adhésion du Royaume de Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la République hellénique, du Royaume d'Espagne et de la République portugaise, et de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède

Îles Åland
Peuple lapon

31. Déclaration sur les îles Åland

32. Déclaration sur le peuple lapon

Déclarations sur le protocole relatif aux traités et acte d'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque

Zones britannique à Chypre

33. Déclaration relative aux zones de souveraineté du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à Chypre

Commission concernant Chypre

34. Déclaration de la Commission relative aux zones de souveraineté du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à Chypre

Centrale nucléaire d'Ignalina

35. Déclaration relative à la centrale nucléaire d'Ignalina en Lituanie

Transit à Kaliningrad

36. Déclaration relative au transit des personnes par voie terrestre entre la région de Kaliningrad et les autres parties de la Fédération de Russie

Centrale nucléaire en Slovaquie

37. Déclaration relative à l'unité 1 et l'unité 2 de la centrale nucléaire de Bohunice V1 en Slovaquie

Division à Chypre

38. Déclaration relative à Chypre

Dérogations du Danemark

39. Déclaration concernant le protocole sur la position du Danemark

Bulgarie et Roumanie

40. Déclaration concernant le protocole sur les dispositions transitoires relatives aux institutions et organes de l'Union

Régions moins développées d'Italie

41. Déclaration concernant l'Italie

En outre, la conférence a pris note des déclarations énumérées ci-après et annexées au présent acte final:

Payements nets de Pays-Bas

42. Déclaration du Royaume des Pays-Bas ad article I-55

Antilles néerlandaises

Traité nucléaire

Gibraltar

«Ressortissants» britanniques

Espagne concernant la citoyenneté européenne

Royaume-Uni concernant le droit de vote au PE

Chambres de Belgique

Orthographe de l'euro

43. Déclaration du Royaume des Pays-Bas ad article IV-440

44. Déclaration de la République fédérale d'Allemagne, de l'Irlande, de la République de Hongrie, de la République d'Autriche et du Royaume de Suède

45. Déclaration du Royaume d'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

46. Déclaration du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la définition du terme «ressortissants»

47. Déclaration du Royaume d'Espagne sur la définition du terme «ressortissants»

48. Déclaration du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur le droit de vote aux élections parlementaires européennes

49. Déclaration du Royaume de Belgique relative aux parlements nationaux

Déclaration de la République de Lettonie et de la République de Hongrie relative à l'orthographe du nom de la monnaie unique dans le traité établissant une Constitution pour l'Europe

Fait à Rome, le vingt-neuf octobre de l'an deux mille quatre

.....

(toutes les langues)

Pour

.....

Ont également signé le présent acte final, en leur qualité d'États candidats à l'adhésion de l'Union européenne, observateurs auprès de la conférence:

Pour la Bulgarie, M.

Pour la Roumanie, M.

Pour la Turquie, M.